LA FEMME S'EN VA.

XVIII

Oui, à la fin de siècle que nous ne persévérons à admirer qu'à moitié, la femme a gravi les marches de la tribune et pris la parole devant le peuple, non comme Hypathie, la belle philosophe qui fut le dernier chant de Platon dans le monde ancien, mais pour réclamer dans notre monde moderne et dans la société de nos jours des droits d'égalité avec l'homme et des *droits politiques* auxquels elle paraît attacher une grande importance et une rare vertu sociale.

Rendons-lui d'abord la justice de dire que ce n'est point en hystérique ou en énergumène, en virago ou en Vésuvienne le poing sur la hanche et le verbe très haut, qu'elle a pris çà et là la parole et revendiqué les droits dont les hommes eux-mêmes font parfois un singulier usage ou un étrange abus. Elle est rarement sortie de son sexe quand elle a écrit ou qu'elle a parlé. Elle a gardé sa robe qui veut être respectée et son langage pour lequel on l'honore. Son attitude n'a pas été grossière, et rien de trivial en elle n'a pu faire hausser les épaules et railler brutalement, même quand elle a été la Louise Michel des revendications sociales, avec un cœur très bon et une âme assombrie, souffrant pour toutes celles qui souffraient, elle est restée noble, souvent très noble. Et ne savons-nous pas, du reste, qu'il en est de la femme comme de l'homme et que les meilleurs ne sont pas toujours ceux qui luttent les moins? Les révoltés sont souvent les courageux, et celui qui sélève contre l'iniquité ou l'injustice vaut certainement mieux que celui qui en vit, même s'il passe pour perturbateur ou révolutionnaire. Le vaincu social n'est pas toujours le criminel, et toute victime d'une idée généreuse ou d'une pensée courageuse, homme ou femme, mérite autre chose qu'une raillerie ou une injure, son lot habituel pourtant.

Non, ce n'est pas en virago que la femme a pris la parole et qu'elle s'exprime à cette heure, et vous la jugeriez mal et grossièrement si vous supposiez qu'elle ne demande certains droits que pour se dispenser de certains devoirs ou qu'elle rêve des amours libres dans une égalité politique qui changerait entièrement ses mœurs. C'est l'homme peut-être qui fait ce rêve, non la femme. Quand la femme s'oublie, c'est dans la grande loi de l'amour, et si la débauche s'empare d'elle, c'est communément après la misère. En fait d'égalité, croyons-le, la femme voudra éternellement, mieux que l'homme, même si son niveau moral baissait au lieu de s'élever; car s'il est des *droits* qui tuent ou peuvent tuer, il y a des *devoirs* qui sauvent et auxquels la femme ne renonce jamais. La femme égarée ne saurait jamais être perdue. Et si elle ne sortait pas quelque peu de son sexe et de son rôle en abordant la tribune aux harangues, surtout à côté de politiciens devenus peu recommandables, nous serions parfois presque tenté de croire qu'elle a raison. Car ses arguments ne sont pas tous sans valeur, et son raisonnement ne pèche pas toujours par la logique et par le côté du droit.

Comme intelligence, comme sentiment de ce qui est vrai et de ce qui est juste, comme conscience de ce qui est beau, ayant en plus une délicatesse de nature qui fait défaut à l'homme et qui n'est pas toujours remplacée par la vigueur de l'esprit, est-ce que la femme n'est pas au moins l'égale de l'homme, et l'homme peut-il se dire son supérieur en bonté, en générosité, en dévouement et en vertus? A t-il plus de patriotisme que la femme et plus d'humanité? Quand nous accusons la femme de duplicité ou de mensonge, la condamnant pour fausseté ou pour ruse, qui donc accusons-nous et condamnons-nous, sinon nous-mêmes? Elle a dû tant de fois et si longtemps se défendre! Et son poing n'était pas aussi lourd que le nôtre. La loi antique fut terrible pour elle, et nous ne pouvons pas affirmer que la loi moderne, œuvre de l'homme encore injuste soit constamment vraie et bonne à son droit. N'est ce pas même cela qui, à cette heure, force la femme à une soumission et à une résignation vertueuses et douloureuses ou la pousse au combat des protestations et des revendications?

Mais quand elle invoque son intelligence pour la reconnaissance et la sanction de certains droits politiques, demandant l'entrée de la cité où on légifère autant par devoir que par droit, parlant avec une éloquence qui séduit l'esprit courageux et une dignité que beaucoup de nous ont perdue, nous n'avons vraiment pas grand'chose à répondre, et si nous avons des objections sérieuses à faire, il faut les trouver ailleurs. Si la porte de la cité politique ne doit pas s'ouvrir à deux battants devant la femme, si la femme éclairée et supérieure ne peut pas sans étrangeté s'asseoir sur le siège du législateur ou du juge, si ce n'est que comme exception, Jeanne Hachette ou Jeanne d'Arc, avec l'héroïsme et le patriotisme dans le cœur, qu'elle prend la hache d'armes et la cuirasse de guerre pour rendre le courage à l'homme ou ranimer sa foi qui s'éteint, nous n'avons pas à faire avec elle une comparaison qui nous humilierait peut-être. L'âme faible n'est pas nécessairement dans un corps frêle, et l'intelligence n'appartient pas rigoureusement à la force physique, —force qui s'oublie souvent dans la violence et dont nous tirons trop d'orgueil. Nous rend-elle particulièrement gracieux et.... glorieux? Qu'est la barbe de l'homme devant la sourire de la femme, et que vaut le crinière de Samson sous les doigts de Dalila?

Gardons-nous également, ne voulant la femme ni ignorante ni superstitieuse, ni servile ni asservie, de fermer devant elle, avec un verrou de barbare, de despote ou de maître, la porte de la pensée, de la science et de l'art. Ce serait une injustice et un crime, une lumière de moins, et le monde n'en profiterait pas. Il y a d'admirables élues dans le monde des femmes, et les Muses païennes étaient elles-mêmes bien plus la gloire d'Apollon qu'Apollon n'était leur gloire. Le génie de l'homme, quel qu'il soit dans sa grandeur, manque de tendresse, et s'il n'avait pas le génie plus tendre de la femme pour adoucir son orgueil et pour corriger son égoïsme, il serait plus dangereux que bon. Ne serait-il ni cruel ni amer, et ceux qui pensent et qui vivent seuls, voire même étant des aigles, ne sont-ils pas méchants? Il est des rayons de foi et des sentiments sublimes qui ne partent que du cœur de la femme, et l'expression de ces sentiments n'a rien de commun avec le verbe viril et la langue du forum. Quand la femme se fait homme ou cherche à se faire homme, revêtant l'habit qui n'est pas le sien, se coupant en guerrière un sein d'Amazone pour ne plus être mère, parlant une langue sans grâce, sans musique et dont le timbre est dur et masculin, est-elle encore femme, égale ou plutôt reine? Et que valent ses culottes, dont les bretelles peuvent casser? —*Noli eam tangere.*

Certes, à l'état d'élue, comme merveilleusement et exceptionnellement douée avec toute l'auréole de sa beauté et sans perdre l'un de ses charmes, la femme peut être artiste, écrivain et poète. Elle peut être savante. L'ignorance n'est pas précisément une vertu, et la science, n'enlaidit pas. Hypathie fut très belle, assez belle pour le martyre. Et si l'inimitable Molière, avec un génie de moraliste qui saisit les ridicules et qui les tue, s'est moqué des *Femmes Savantes* dans une comédie qu'on peut jouer encore, il n'a point entendu railler la femme vraiment savante et sérieuse, ni pédante ni grotesque, celle qui peut savoir autant que l'homme et qui porte dans son cerveau bien équilibré de grandes et nobles pensées qui ne sont point l'apanage exclusif d'un régent de collège ou d'un professeur de philosophie. Molière n'a raillé que le burlesque, le grotesque, la prétention, le faux goût, la fausse science, l'ignorance se servant à tout propos et mal à propos de mots qu'elle n'entend pas et de termes qu'elle ne comprend point. Ses *Femmes Savantes*, qui regardent dans les planètes au mépris de leur maison et des choses de la terre, ne ridiculisent pas plus la femme savante et raisonnable que le bas-bleu sans talent des excentricités folles ne ridiculise l'élue qui porte au front le rayon de la poésie et du génie et qu'il faut toujours saluer en fléchissant respectueusement le genou.

XIX

Mais tout cela, sans invoquer et sans faire valoir d'autres considérations d'un ordre moins élevé et d'un droit plus discutable, prouve-t-il suffisamment que la femme doive entrer dans la vie publique et politique, qu'elle gagnerait en noblesse et en influence en devenant citoyenne, et que sa participation directe et constante aux affaires de la cité et de l'état, au milieu des luttes et d'intrigues où dominerait l'élément masculin, lui serait bien profitable et lui ferait une une grandeur et une moralité dont la famille serait tout l'honneur et tout le bénéfice? En voulant lui mettre sur la tête une couronne de cuivre ou de ferblanc, en changeant presque sa nature et son sexe, en modifiant ou bouleversant ses mœurs et ses lois, en lui apprenant une langue qui n'est pas et qui ne peut pas être la sienne, ne la déconnoniriez-vous pas plutôt et ne l'exposeriez-vous point aux injures de la foule, aux grossièretés de la démagogie et aux contaminations de la promiscuité? Est-elle faite pour la vie bruyante et publique; et si la femme du gynécée grec a trop d'ombre sur elle, si celle du harem musulman n'est si libre ni responsable, si ces deux femmes n'ont pas l'âme et la beauté que le christianisme de la monogamie et de la pudeur leur a révélées, est il bien nécessaire de donner à la femme de notre civilisation moderne, outre les droits sacrés qu'on ne peut lui refuser sans crime, des droits fictifs, des droits de convention, des droits masculins, des droits dont elle n'a pas besoin pour sa protection et son honneur, des droits qui la diminueraient dans la sublimité de ses devoirs et qui la compromettraient dans sa dignité d'épouse et de mère? Et admettant qu'elle éprouvât avant longtemps le dégoût d'un rôle qui n'est pas le sien et d'une nouveauté dans laquelle il y aurait plus de curiosités que de raison, on ne peut pas affirmer qu'aucun mal n'aurait été fait, et certaines expériences en dehors de la raison et même simplement inutiles ne se tentent pas impunément. Outre que des droits faux ou absurdes donnent communément des résultats négatifs pour le bien qu'on se propose, blessant ceux qui veulent les essayer et s'en servir dans un goût d'innovation ou de réforme mal entendu, les droits réels et supérieurs que la raison approuve et que le devoir consacre perdent de leur considération dans l'abus qu'on peut faire de ceux que rien ne légitime et qui finissent par fausser la vérité elle-même. Bien plus souvent qu'on ne le croit d'ordinaire, le mal emporte le bien, et le bien n'est pas toujours prompt à revenir, surtout vers ceux qui l'ont méconnu ou chassé. Ainsi, par exemple, une démocratie qui tombe dans la démagogie, qui a rompu avec toute mesure de sagesse et toute règle de liberté, où les mœurs politiques flottent dans l'agitation de tous les droit et de tous les vents contraires, ne se relève pas facilement dans l'ordre, et l'histoire est là pour nous montrer que la démagogie ne redevient la démocratie qu'après la terrible, douloureuse et souvent très longue épreuve d'un despotisme ou d'un césarisme quelconque. Quant à l'idée de chercher un salut à cette démocratie en danger dans la femme agitée et tourmentée elle-même, dans l'égalité des sexes sur la place publique des passions populaires et parfois révolutionnaires, elle peut certainement honorer la femme, mais sans être plus juste pour cela. Si la femme doit être le salut, c'est autrement et sans la faire descendre.

C'est un poète persan, dit on, qui a émis cette délicieuse et très délicate pensée: "On ne doit pas frapper la femme, même avec une feuille de rose."

Persan ou non, jeune ou vieux, aimant ou sans amour, ce gracieux poète à la parole fleurie avait raison, et nous ne savons pas même si vous avez le droit de la frapper quand elle est coupable, surtout quand vous n'êtes pas innocent. Ce n'est pas, affirme-t-on, qu'il n'y ait point certaines femmes qui aiment à être battues et qui vont au devant des coups avec une provocation calculée. Chacun sait également qu'il en est qui ont le biceps solide et le poing bon, et qu'il ne leur faut point de protecteur pour mettre à la raison un petit crevé insolent ou un émasculé quelconque de notre civilisation. Puis, sans aucune médisance ou malveillance à l'endroit des idoles du poète persan ou français, ce n'est pas toujours la femme qui est battue dans le monde des maris; et le diable en rit dans son coin mystérieux. Mais la femme est malgré tout la créature faible et délicate qu'on ne peut pas brutaliser sans lâcheté, et celle qui porte un divin fardeau doit être sacrée. Plaignez-là, pleurez sur elle, ayez surtout pour elle la bonté qui fait tant de bien et la miséricorde qui soulage tant; mais ne l'insultez jamais. La force contre la femme est le plus grand des crimes. Et si la femme, pour sa faute ou sa faiblesse, a été condamnée à enfanter dans la douleur, ce n'est pas à elle, mais à l'homme, que le Juge irrité a dit: "Tu vivras à la sueur de ton front." Car c'est l'homme qui est le véritable travailleur et le puissant producteur. L'homme a la force. C'est lui qui doit remuer la terre et porter les lourds fardeaux. La tâche des bras ne le déforme pas, et nul maladie sacrée ne lui défend l'effort, le combat et le travail. Il peut aller partout; vaquer à tout et tout faire. Il ne craint point la foule. Les coudes qui le heurteront rencontreront ses coudes sans les briser, et ses oreilles pourront entendre sans offense ce que toutes les oreilles ne peuvent pas entendre. Mais la femme, elle, est frêle, est faible, est impuissante devant le travail de l'homme. Elle ne peut pas aller partout et à tout heure. Vous ne pouvez pas lui mettre aux mains une charrue de labourer, la faire monter au grand mât d'un vaisseau ou lui poser sur l'épaule un fusil de grenadier ou de voltigeur. Même quand elle est reine, elle doit garder la robe. Et si vous coupiez ses cheveux, qui sont son admirable parure de femme et avec lesquels elle se fait une véritable couronne de souveraine, vous la désoleriez cent fois plus que la citoyenneté ne la consolerait. S'il est bien vrai que les femmes de Sparte, sous la législation de Lycurgue le Borgne, luttaient sur la place publique dans la demi-nudité du corps, nous ne croyons pas que la coutume en ait duré longtemps et qu'elle ait été goûtée de tous les Spartiates. Il n'est pas besoin d'être d'Athènes plutôt que de Sparte pour comprendre que ce rôle n'est pas tout-à-fait le rôle social de la femme. Pour Tacite, s'il n'a pas flatté les Germains en faisant participer leurs femmes à leurs conseils, à leurs délibérations et même à leurs combats, aurait-il aujourd'hui eu juste de penser que l'Allemande moderne s'en félicite en raison de la carrure de sa taille et de l'ampleur de son pied? —Non, la femme n'est pas la force, tout au moins cette force du corps dont les fonctions sont bien connues et qui appartient plus particulièrement à l'homme, et vous voyez bien, par sa propre histoire, par ses progrès et ses développements par le dégagement de sa double beauté intellectuelle et physique, par ce qu'elle est aujourd'hui comparée à celle de la sauvagerie ou de la barbarie, n'étant plus esclave ni servile, mais plutôt aide, associée et compagne de l'homme—non des hommes —que son rôle supérieur dans une civilisation véritable est un rôle absolument moral dans lequel son sexe se différencie de plus en plus du nôtre, à une distinction et une destination de devoirs qui ne se ressemblent pas, ne doit pas travailler, lutter, combattre, se jeter dans la foule, se précipiter dans la mêlée, devenir public et politique, et faire plus ou moins mal tout ce que nous faisons déjà fort mal, du reste.

Ce n'est pas plus homme qu'il faut faire la femme, mais plus femme. Nous l'enlaidirions horriblement dans les culottes d'un politicien. Et qui sait si nous ne la déshonorerions pas?

Car si le poète persan a raison, s'il ne faut pas frapper la femme même avec une feuille de rose, si l'abaissement de la femme est encore plus l'abaissement de l'homme et son châtiment, le moraliste ne doit-il pas savoir qu'il a vingt façons de frapper la femme, de la blesser et de la tuer?

J. GENTIL.

LA LONGEVITE PARLEMENTAIRE.

Le *Correspondant* publie une étude comparative sur la longévité des membres des assemblées parlementaires qui se sont succédé depuis cent ans.

Nous en extrayons les curieux renseignements qui suivent:

Parmi les 888 représentants qui, issus des élections générales ou partielles, siégèrent sur les bancs de la Convention, du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795, toutes les professions furent à peu près représentées. A côté de 318 avocats ou hommes de loi, la Convention compta 66 magistrats, 20 hommes de lettres, 24 agriculteurs, 42 prêtres et 15 moines, 12 pasteurs protestants, et, pour nous en tenir aux spécialités moins banales, 1 seul tanneur, 1 sapeur, 2 acteurs, 1 boucher, 1 philosophe *(sic)*, 1 Anglais ex-fabricant de corsets, 1 baron prussien pas plus naturalisé que le précédent (en ce temps-là on se passait de cette puérile formalité), 48 officiers, 17 propriétaires, 2 apothicaires, etc.

La session conventionnelle, qui dura sans interruption trois ans, deux mois et cinq jours, et qui compta nombre de séances d'une longueur et d'une violence inusitées (celle qui vit condamner Louis XVI dura à elle seule vingt-cinq heures consécutives), doit être tenue pour la plus dure et la plus pénible, physiquement parlant, de toutes les législatures connues. Indépendamment du surmenage dû à des travaux législatifs immodérés de tout ordre et de tout genre, il ne faut pas oublier que les Conventionnels qui, à l'assemblée, se jetèrent à corps perdu dans la terrible lutte pour la vie engagée entre les partis, ne se ménagèrent guère au dehors; les missions incessantes dans les départements et aux armées, l'énergie presque sauvage qu'ils déployèrent en mainte occasion, exigèrent sans conteste une dépense de forces vraiment extraordinaire. On se rappelle le mot de Sieyes à quelqu'un qui lui demandait: "Qu'avez-vous fait à la Convention?—J'ai vécu," répondit-il.

En ne comprenant pas, comme de raison, dans le calcul, les représentants qui périrent d'accident ou de mort violente, c'est-à-dire 7 assassinés, 1 étranglé, 4 victimes d'accidents de voiture, 1 pendu, 3 morts en combattant et 3 fusillés, la vie moyenne des membres de la Convention s'éleva à 69 ans, 2 mois et 4 jours, à une époque où la vie moyenne pour la France entière n'était pas même de 30 ans.

Le doyen de la Convention fut Rudel-Dumiral, du Puy-de-Dôme, avocat à Thiers, né en 1719, mort en 1807, à quatre-vingt-huit ans; le plus jeune, Léon de Saint-Just, de Richebourg, célèbre sous le nom de Saint-Just, cadet gentilhomme au régiment de Picardie, qui n'avait que vingt-cinq ans quand le département de l'Aisne l'envoya à la Convention, et qui fut guillotiné deux ans après, au 9 Thermidor. Le dernier mort a été Thibaudeau, de la Vienne, décédé à Paris le 8 mars 1854, comte du premier Empire et sénateur du second, à quatre-vingt-neuf ans passés. Trois autres conventionnels n'étaient morts que de l'année précédente, Doulcet de Pontécoulant, du Calvados, comte de l'Empire, pair de la Restauration, à quatre-vingt-neuf ans; Dumont, également du Calvados, obscur homme de loi, à quatre-vingt-huit ans, et Fockedey, du Nord, médecin à Dunkerque, à quatre-vingt-quinze ans. Un seul conventionnel dépassa cet âge; ce fut le graveur Sergent, député de Paris et beau-frère de Marceau, mort aveugle, à Nice, le 24 juillet, 1847, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Aucun des élus de la Chambre de 1815 ne mourut pendant la législature. Le doyen était M. de Lachèze-Murel, député du Lot, ancien membre des Etats généraux de 1789, né en 1744, et qui mourut, sous Louis-Philippe, à quatre-vingt-onze ans. Le plus obtiné à vivre fut M. Duboys, député de l'Isère, mort à Grenoble le 31 mars 1860, à quatre-vingt-dix-neuf ans. Le dernier mort a été le vicomte Du Bouchage, qui fut pair de France, et qui s'éteignit à Pau, le 11 février 1872, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Par suite de remplacements au cours de l'unique session, du 4 mai 1818 au 26 mai 1849, législature courte mais singulièrement agitée, 915 représentants siégèrent à l'Assemblée constituante. En déduisant de ce nombre 3 morts du choléra, 4 tués aux journées de Juin, 1 tué en duel, 1 tombé devant Sébastopol et 1 fusillé comme otage pendant la Commune, plus, à quelques unités près, 90 survivants, les 817 décédés fournissent déjà, comme vie moyenne, 69 ans et 6 mois. Et, en supposant, ce qu'à Dieu ne plaise, que tous les survivants mourrissent aujourd'hui, le chiffre de la vie moyenne s'élèverait, au total, à 71 ans, 7 mois et 3 jours, dépassant de plus de 31 ans le taux actuel de la vie moyenne en général.

Le Sénat et la Chambre actuels ne comptent pas rompre, sans doute, la tradition de longévité que leur ont léguée les précédentes assemblées; mais, si nous ne pouvons nous livrer, en ce qui les concerne, aux mêmes calculs, ils n'en relèvent pas moins dès à présent de la statistique par certains côtés.

En fixant au minimum de 40 ans, c'est-à-dire à l'âge où ils devraient être morts, puisque c'est précisément le chiffre de la vie moyenne aujourd'hui, l'âge d'éligibilité pour les sénateurs, le législateur a probablement voulu faire entendre que les citoyens qui avaient si bien ménagé leur constitution, lui semblaient les plus capables de garder avec soin la nôtre. Les électeurs restreints paraissent même avoir exagéré la précaution constitutionnelle, puisque la moyenne *exacte* de l'âge de 300 sénateurs est, en ce moment, de 62 ans, 7 mois et 16 jours. Pour bien préciser le sens du mot *exacte*, il convient de rappeler qu'autrefois les candidats élus devaient déposer à la questure une expédition légalisée de leur acte de naissance; aujourd'hui on se contente d'une simple déclaration verbale. Or, quelques sénateurs ont estimé qu'il pouvait en être de leur âge comme du temps: il y a le temps *vrai* et *moyen*, et quelques-uns n'ont déclaré à la questure qu'un âge *moyen*. Nous devons à la vérité de reconnaître qu'aucun d'eux n'a cherché à se prévaloir d'un nombre plus respectable d'années; c'est toujours le contraire qui a eu lieu. Couvrons d'un voile discret des "erreurs" inspirées le plus souvent par des intérêts extra-parlementaires qui ne sont pas de notre ressort; mais, pour la justification du fait, notons seulement que le Père Conscrit qui a usé le plus libéralement de la faculté de "dire" son âge s'est rajeuni de 8 ans, 6 mois et 28 jours.

Le Bien qu'on a dit des femmes.

Il n'est pas décidé que les femmes aiment plus que les hommes, mais il est incontestable qu'elles savent mieux aimer.

A un certain âge, quelques femmes portent dans le commerce de l'amitié une grâce et une délicatesse inconnues aux hommes. Il ne faut pas s'en étonner, c'est un reste de l'amour."

C'est un précieux trésor pour l'homme qu'une femme qui l'aime. Il n'y a point de cœur d'où l'amour tombe de plus haut, et à flots plus larges et plus pressés, que du cœur de la femme. La tendresse n'a point d'abandons plus sublimes, le sacrifice n'a point d'actes plus saints et plus complets que chez elle.

Une femme vraiment délicate et sensible éprouve une foule de sensations qui sont inconnues à la plupart des hommes.

LE BONHEUR PENIBLE.

I

C'était l'heure du thé et des cigares.

Dans la petite pièce, le soir mourant mettait sa paix heureuse; les rideaux roses de la fenêtre claquetant sous la brise de très-tendres baisers semblaient épandre, avec la pénombre d'agonie du jour, une tiédeur de caresse langoureuse.

Comme il achevait de boire l'odorante liqueur qui fumait dans sa tasse de porcelaine enguirlandée de mignardes roses peintes, M. de Ribrac, grave soudain, doctoral avec ses cheveux blancs inclinés au-dessus d'un front ridé, s'adressant à M. et à Mme Minil, placés en face de lui, dit:

—Maintenant, je crois devoir vous annoncer le but de mon voyage. Mon fils Paul m'a avoué qu'il aimait Mlle Jeanne; d'un autre côté, par des renseignements qui m'ont été fournis, je sais que votre enfant partage vis-à-vis de lui les mêmes sentiments. Nous devons faire leur bonheur. J'ai donc, monsieur et madame, l'honneur de vous demander pour mon fils la main de mademoiselle votre fille.

Il y eut quelques secondes de silence pendant lesquelles la pendule de la cheminée sonna une demie: puis, M. Minil, plus vieux encore que son hôte, essaya de redresser son buste cassé, et d'une voix chevrotante, usée, répondit:

—Monsieur de Ribrac, nous sommes, ma femme et moi, excessivement flattés de votre demande, et nous l'acceptons; nous ne pouvons, comme vous, que souhaiter le bonheur de ces chers enfants.

Paul et Jeanne, placés l'un à côté de l'autre, aussitôt se levèrent et, se tenant par la main, vinrent embrasser ceux qui décidaient pour eux une vie de félicité.

Lui était grand et beau, distingué avec sa figure pâle, sa fine moustache retroussée au-dessus d'une bouche légèrement moqueuse; elle, encore un peu gauche d'allures, était frêle et délicieuse en sa simple robe de grenadine rose ornée à la taille d'un large ruban noir.

Puis, dans le petit salon voisin, la fiancée, au piano, joua une barcarolle à la mode. Elle n'avait pas voulu qu'on allumât les bougies ni le lampadaire. L'obscurité épandait son alanguissement autour des vieux parents,—père et mère d'elle, père de lui, écoutant la musique de rêve qu'égrenaient sur le clavier de mignons doigts blancs.

Paul, assis près de la musicienne, malgré cette pénombre la contemplait.

Les aromes musqués des syringas, les senteurs des chèvrefeuilles venaient des jardins par les fenêtres ouvertes. De grands frênes, non loin, balançaient leurs ramures comme des palmes. La nuit venante chantait l'amour et le bonheur.

II

Pourtant, dans cette ivresse tombait une souffrance.

Mme Minil, la mère de la fiancée, retirée en un coin d'ombre propice, sentait ses yeux se mouiller.

Ainsi, c'était fini! Sa fille, sa mignonne chérie, dont la jeunesse faisait une clarté autour de sa vie triste de femme vieillissante, allait partir, allait lui être prise, ravie à jamais! Elle l'avait élevée avec mille soins, mille tendresses, comme on élève l'enfant unique et bien-aimée, et elle allait la perdre!

Certes, elle avait pleuré déjà, mêlé ses larmes à celles de sa fille quand celle-ci avait dû, trois années durant, achever son éducation dans un pensionnat de la ville voisine. Mais, alors, elle la retrouvait chaque semaine, passait les jours de sortie avec elle. Tandis qu'à présent elle n'aurait plus de droits sur elle, elle ne la reverrait plus guère,—plus du tout peut-être.

Les jeunes gens promettaient bien de revenir chaque année, et avaient invité déjà les parents, sûrs des fiançailles consenties; mais, une fois séparés, on oublierait les promesses, on se moquerait un peu des absents, des abandonnés au fond de la province perdue.

Et, pendant que la barcarolle, indifférente aux pères, chantait aux fiancés les délices des jours futurs, de la vie à deux, elle pleurait aux oreilles de la mère l'angoisse des départs, des séparations, des ensuelements, et chacune des notes lui semblait un déchirant cri d'adieu.

III

Sa vie pouvait se résumer dans ce mot: sacrifice. Mariée par convenance, elle avait aimé son mari en épouse honnête, et non en femme éprise. La naissance de sa fille avait failli lui être fatale. Et depuis elle était restée maladive, sans se plaindre jamais, portant toute sa tendresse sur l'ange rose qui était comme la fleur de sa vie.

Elle avait passé des nuits à la bercer, des jours à consoler ses petites colères d'enfant. Et, peu à peu, des rides s'étaient creusées en travers de son front, des flétrissures avaient marqué ses paupières de nacre vivante, ses joues de satin. Mais elle n'avait plus songé à rien, sinon à sa fille.

Quelques années de bonheur laissaient une traînée de clarté dans son souvenir; mais vite elles avaient disparu, et des angoisses nouvelles s'étaient épanouies sur sa route.

Puis, un soir, après une visite de Paul de Ribrac, arrivé de Paris chez un de ses oncles, elle avait compris que désormais elle n'occupait plus la première place dans le cœur de la mignonne, pourtant chair de sa chair et sang de son sang! Elle était reléguée au second plan, presque abandonnée. Les yeux tristes de l'enfant se détournaient des siens, et les larmes qu'elle versait en secret tombaient pour un étranger.

Et, ce soir, c'était la suprême peine. Le père du jeune homme était venu demander la main de Jeanne. Dans un mois le mariage, et le lendemain la fuite, l'oubli,—la mort!....

La musique s'achevait. Mme Minil parut vouloir relever les bandeaux plats qui lui tombaient sur les tempes; en réalité, elle essuya ses yeux. Puis, elle se leva:

—Jeanne, murmura-t-elle, on ne voit plus assez clair, vraiment; il faut allumer.

M. Minil, lui aussi, se dressait.

—Rentrons dans la salle-à-manger, fit-il; je veux vous faire goûter une liqueur vieille de dix ans, qui est un nectar.

Paul prit le bras de Jeanne, et, rapidement, l'un contre l'autre, ils se serrèrent; puis, derrière les deux vieillards, en se tenant les mains, ils regagnèrent la salle-à-manger, éclairée à présent sur un ordre donné à une domestique.

Mme Minil resta seule. Elle n'avait pas perdu un geste des deux jeunes gens. Chacune de leurs sensations, chacun de leurs mouvements avait pénétré en elle ainsi qu'un coup de poignard. Ils étaient heureux! Jeanne, enivrée, n'avait pas une pensée pour les jours passés: tout en elle allait au bonheur futur.

Oh! pourtant au milieu de sa félicité, elle eût dû accorder au moins un regret, — petit, tout petit! — à celle qui l'avait élevée, qui l'avait aimée, — à celle qu'elle allait laisser seule et triste, et désolée, dans une vie lourde et vide, et sans but. Mais non! Elle ne voyait que Paul, ne vivait que pour lui, ne songeait qu'à lui.

Bientôt, dans ce petit salon ne flotterait plus l'odeur douce, l'odeur chère qu'épandait la jeune fille comme une fleur s'épanouissant! Bientôt, les tapis n'amortiraient plus le bruit de ses pas, les glaces ne refléteraient plus sa troublante et gracile beauté! Bientôt, le silence dirait l'irrémédiable absence!

La pauvre mère s'était appuyée à une encoignure du piano, et, dans la pénombre mourante, sa main cherchait le portrait de la chère enfant dressé en un cadre de velours.

Cependant, Jeanne revenait, un chandelier à la main. Mme Minil vit sa silhouette se détacher sur le clair de la porte. Elle vit aussi sur ses lèvres un sourire, et dans ses yeux une joie infinie.

Mais elle ne put cacher ses larmes, qui coulaient à nouveau, et elle porta la main à sont front en un geste d'imploration.

La fiancée, radieuse, s'avançait.

Du dehors des parfums arrivaient plus doux encore; des résonnances emplissaient le salon, répétant en ondes mélodieuses les caresses musicales de tout-à-l'heure.

Jeanne aperçut sa mère. Elle eut conscience qu'elle souffrait, mais elle ne sut pas pourquoi. Interloquée, pourtant, elle s'arrêta, murmurant:

—Qu'est-ce que tu as, mère?

Déjà forte, Mme Minil s'était ressaisie.

Elle songea que la souffrance était le lot des mères, que l'abnégation douloureuse était leur vie, et qu'elle ne devait pas ternir par une ombre de regret ou de reproche la félicité parfaite de son enfant.

Et elle répondit:

—Mais rien, ma Jeanne... Rien... Je suis trop heureuse,—voilà tout!

LE PREMIER FEU.

En allumant mon premier feu,
Je croyais entendre un adieu.
Presque une plainte.
Tandis que le vent, au dehors,
Faisait craquer les arbres morts
Sous son étreinte.

Nous avions fermé nos volets:
Le soir à ses pâles reflets
Mêlait une ombre.
Notre salon, déjà frileux,
Sous les rideaux doux et moelleux,
Semblait plus sombre.

Tu me disais, baissant la voix:
"La brume a recouvert les toits,
Le soleil tremble
Le feuillage tombe et jaunit,
Et, lorsqu'on s'aime, au fond du nid
On se ressemble.

A ce nid rendons son duvet;
Sous le tiédeur dont se revêt
La chambre close,
Prépare moi ces coins bénis,
Où sûr des baisers infinis,
L'amour repose.

Rien ne manque en notre maison:
Le logis suivant la saison,
Se renouvelle;
Je puis en paix me recueillir
Auprès de l'âtre où va jaillir
Chaque étincelle.

Je voudrais comme au fond des bois,
Voir le feu courir sous mes doigts
Dans la ramée
Puis monter, grave avec lenteur,
En jetant parfois sa rougeur
Et sa fumée.

Tout en contemplant mes chenêts
Je songe aux coiffes de genêts
Et de bruyères
Qu'entassent, au bord d'un ravin,
Les chasseurs las d'errer en vain
Dans les clairières.

Qu'il tombe ou meine joyeusement,
Ce feu qui va nous ranimant
De son haleine
Feu tiède et clair feu de Paris,
Sa lueur parmi ses débris
Voltige à peine.

Dans ce salon qui nous est cher
Nous verrons pendant tout l'hiver,
Rien d'autres flammes
Glisser et palpiter dans l'air,
Jetant leur scintillement clair
Jusqu'en nos âmes.

Nous aurons des feux, qui, la nuit
Pour la veillée, offrent sans bruit
Leur chaleur lente:
Noël, plus tard, viendra poser
Sa bûche qui va s'embraser,
Lourde et ronflante.

Que de tisons notre foyer
Recevra prêts à flamboyer!
Que de flammèches,
Où fuit la sève en petit ant,
Vont s'échapper, en tournoyant,
Des branches sèches!

Nous entendrons leur craquement
Et nous le suivrons vaguement
Avec nos songes,
Cherchant pour nous extasier,
Dans les caprices du brasier
Mille mensonges.

Nous y bâtirons des châteaux,
Que s'effondreront par morceaux,
Tous pêle-mêle,
Tes chimères, d'un vol léger,
Iront follement y plonger
Le bout de l'aile.

Si tout meurt dans le feu brûlant:
Doux rêve, désir consolant,
Images tendres
Je sais, quand la flamme a passé,
Que rien de triste n'est laissé
Parmi nos cendres.

FEUILLETON.

No 1 Commencé le 5 janvier 1896.

LA PUPILLE.

PAR X. M.

Le hasard me conduisit, il y a quelques années, dans le chef lieu du gouvernement de K.... En me promenant sur les nouveaux trottoirs de cette ville, en examinant ses récents édifices, je m'arrêtai à diverses reprises devant une grande maison en pierres, dont la sombre grandeur appartenait à une autre époque, et qui semblait comme oubliée dans le mouvement de la civilisation moderne. Il était évident que cette maison bâtie avec le luxe de l'architecture italienne, avait été autrefois très animée, que ses fenêtres avaient été illuminées pour de joyeuses fêtes, et qu'elle avait fièrement dominé toutes les maisons des environs.

Je crois à la vie et à la mort des êtres inanimés, et cette construction me semblait défunte, et, de plus, défunte depuis longtemps; dans les murailles, de longues crevasses; aux fenêtres, aux vitres cassées, et quelques-unes remplacées par des feuilles de papier; sous le balcon brisé, quatre colonnes en ruine; çà et là, dans les fissures des briques, quelques plantes sauvages; à l'entrée de la cour, toute couverte d'herbe, quelques tonneaux vides, et pas un être humain dans cette demeure morte.

J'interrogeai sur cette singulière maison un marchand du voisinage. Il me dit qu'elle avait été en dernier lieu occupée par un marchand de vin, qui venait de transporter ses magasins à l'autre extrémité de la ville. Un tel renseignement ne pouvait me suffire; je m'adressai à l'avocat du gouvernement, que je connaissais; il me dit que cette maison était en ce moment l'objet d'un procès très compliqué, et qu'elle venait d'être mise sous le séquestre. Comme il n'était que depuis peu de temps en possession de son emploi officiel dans cette ville, il ne put me donner d'autres explications.

Enfin un vieux bonhomme, aimant à causer, apaisa ma curiosité. Quand je lui parlai de cette ancienne habitation qui m'occupait, je vis son œil étinceler, sa taille se redressa, il se rajeunissait par le souvenir de sa jeunesse: "Dans cette habitation, me dit-il, j'ai passé les plus agréables moments de ma vie. J'y étais reçu dans l'intimité, et on y vivait gaiement jadis; à présent, il n'en est plus de même."

Le vieillard alors se mit à me narrer sa biographie, qui ne m'offrait rien de très caractéristique, et que j'écoutai cependant avec patience. Ses jours de jeunesse étaient évanouis depuis longtemps. Les jeunes filles qu'il avait courtisées étaient devenues de vieilles femmes, et lui-même ne pouvait plus faire autre chose que de jouer toute la journée aux cartes. Cependant il m'entretenait de ses bals et de ses joies juvéniles comme d'un événement de la veille.

Lorsqu'il en vint enfin à répondre aux questions que je lui adressais sur la maison déserte, il me raconta une histoire si étrange que je ne doutai pas un instant de sa véracité, car souvent la fiction ne peut atteindre à l'étrangeté qui nous nous surprend dans la réalité de la vie. J'ai reproduit fidèlement son récit, et je le livre à mes lecteurs.

Il y a environ quarante ans qu'un incident inattendu mit tout à coup cette capitale de province en grand émoi. Des travaux de réparation et d'embellissement y furent subitement ordonnés par le directeur de la police. On venait d'apprendre la prochaine arrivée d'un haut personnage, M. le comte de***, et ce noble seigneur n'entreprenait point ce lointain voyage pour passer seulement quelque temps dans ses domaines; il annonçait son intention de fixer sa résidence dans cette ville de province. On s'entretenait à voix basse d'une résolution si inexplicable, on l'attribuait à une retraite forcée, à une dis